

COMPTE RENDU

du

Comité Syndical

SÉANCE du

09 juillet 2025.

L'an deux mil vingt-cinq, le neuf juillet, à dix-huit quinze, le Comité Syndical du Syndicat Mixte de Gestion du Centre de Formation d'Apprentis Est Loiret de Montargis, s'est réuni au pôle de la section mécanique à Villemandeur, sous la présidence de Monsieur MOREAU Philippe, Président, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmis par écrit aux Conseillers Syndicaux le quatre juillet deux mille vingt-cinq.

Présents :

Monsieur MOREAU Philippe, *Président*, Mesdames et Messieurs : AMALAL Anas 3^{ème} Vice-Président, ANCILE Adama, ABRAHAM Baudouin, SOW Fatimata, GODEY Eric, PROCHASSON Arlette, LORENTZ Gérard, STARTCHENKO Sylvie, SIMON Patrice, JAHIER Pascale, CHARBONNIER Sandrine, ROGNON Isabelle, BULIK Nadine, MARTIN Valérie, ROUCHETTE Maurice, BESSE Gérard, RUDTMANN Isabelle, DEPRUN Alain, GAUDY Christophe, MONIN Ghislaine.

Excusés :

Monsieur : DAUX Dominique, PETIAU Xavier, LEVEILLE Edwige, DELATRE Jacques-Eric, GROENEWEG Elizabeth.

Pouvoirs :

Absents : Mesdames et Messieurs : BOURILLON Christian, NOZIERES Thierry, HOUDRE Sylviane, POZO Nicolas, VERHULST Marie-Charlotte, GOULET Angélique, DUCARDONNET Alexandre, DEMATTEI Isabelle, POUTIER Michel, FERRIER Julien, DE TERMMERMAN Pascal, COLOMER Pascal, KASSA Wondwossen, PETIAU Xavier.

Nombre de membres

En exercice :	40
Présents :	21
Votants :	21

Le président ouvre la séance à 18h10 et souhaite la bienvenue à l'ensemble des participants. Le Président commence par exposer un article de presse publié dans la République du Centre en date du 09 juillet 2025. L'article, intitulé « Les budgets du CFA en question ».

Le Président rappelle que la méthodologie a été respectée, avec une validation de la Préfecture et du CDG 45, notamment par une délibération actée en 2024. Il souligne qu'aucune raison ne justifie aujourd'hui une remise en question des expertises engagées.

Il déplore que des lettres anonymes continuent d'apparaître dans la presse à la veille de certaines réunions importantes comme le conseil syndical ou avec la Région pour les votes de subvention en juillet, ce qui tend à semer le doute sur la légitimité de l'action menée et risque d'affaiblir la crédibilité de l'institution. Il réaffirme qu'en cas de défaut constaté, il serait toujours prêt à corriger, comme il l'a déjà mentionné publiquement.

Le Président indique également avoir informé la Préfecture, le Procureur et le CDG (un courrier a été envoyé pour revalider les conclusions données), et se réserve le droit de porter plainte au nom de l'institution contre ces dénonciations anonymes.

Réactions des membres :

- Madame MARTIN Valérie prend la parole pour dénoncer les méthodes employées par les acteurs de ces lettres anonymes. Elle juge cette façon d'agir contraire à la mission éducative du CFA et insiste sur la nécessité de rester concentré sur la formation des jeunes.
- Plusieurs membres expriment leur solidarité avec la Présidence et dénoncent à leur tour la remise en question régulière et anonyme des actions entreprises.

Le Président Monsieur MOREAU Philippe conclut en remerciant les membres pour leur implication. Il souligne que si chacun continue à honorer son engagement de participation, le quorum ne poserait pas de problème lors des prochains Conseils.

Monsieur le Président nomme un secrétaire de séance.

A été nommé secrétaire de séance : Monsieur AMALAL Anas

Le Président demande à l'assemblée s'il y a des remarques sur le compte rendu de la dernière réunion du 02 avril 2025.

Le compte rendu est **APPROUVE** par le reste de l'assemblée.

Ordre du jour (Objets des délibérations) :

- ✓ Situation budgétaire 1^{er} semestre.
- ✓ Situation académique.
- ✓ Tarification formation continue.
- ✓ Tableau des effectifs
- ✓ Projets 2025 : E2C, Gien, Esthétique et CNCP.
- ✓ Travaux : Pôle petite enfance et Pôle automobile.
- ✓ Informations/Questions diverses.

1- Situation budgétaire 1^{er} semestre 2025.

Monsieur le Président procède à une présentation de la situation budgétaire du 1^{er} semestre 2025 :

Chapitre 11 : Les frais du 1^{er} équipement ainsi que le remboursement des régularisation effectuées.

On constate une augmentation des frais de maintenance, justifiée par l'agrandissement du parc matériel.

Chapitre 12 : Le frais de charges du personnel du au renouvellement de plusieurs contrat avec une revalorisation des indices. S'y ajoutent les effets liés à l'embauche de nouvelles compétences et à la gestion des absences.

Chapitre 65 : Acquisition de redevances pédagogique, licences numériques, logiciels.

DEPENSES								RECETTES							
Chap.	BUDGET	juin-21	juin-22	juin-23	juin-24	juin-25	%	Chap.	BUDGET	juin-21	juin-22	juin-23	juin-24	juin-25	%
11	986 K€	114 K€	234 K€	358 K€	433 K€	454 K€	5%	2	1 099 K€	112 K€	392 K€	68 K€	1 035 K€	1 099 K€	6%
12	2158 K€	493 K€	671 K€	869 K€	971 K€	1 062 K€	9,37%	13	66 K€	18 K€	46 K€	24 K€	40 K€	12 K€	-70,00%
42	300 K€	0 K€	0	0 K€	0	0	0%	42	55 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0	0	0%
65	135 K€	48 K€	62 K€	42 K€	45 K€	62 K€	37,77%	70	22 K€	0 K€	0 K€	5 K€	1 K€	0	0,00%
66	0	0	0	0	0	0	0%	73		0	0	0	0	0	0%
67	30 K€	0	0	0 K€	0	2 K€	0%	74	2 350 K€	828 K€	828 K€	2 111 K€	1 365 K€	1 305 K€	-4,40%
68	1 K€	0	0	0	0	0	0%	75	15 K€	0	0 K€	0 K€	0	0	0%
								77	3 K€	5 K€	2 K€	0	2 K€	3 K€	50%
TOTAL	3 611 K€	656 K€	968 K€	1 269 K€	1 450 K€	1 582 K€	9,10%	TOTAL	3 611 K€	959 K€	1 071 K€	2 209 K€	2 445 K€	2 421 K€	-0,98%

2- Situation académique.

EVOLUTION COÛT CONTRATS				
INSCRITS ANNÉE ACADEMIQUE	NOMS FORMATION	MONTANT DU COÛT MOYEN	MONTANT PLUS HAUT - PLUS BAS France COMPÉTENCE	ÉVOLUTION EN POURCENTAGE DE MONTANTS France COMPÉTENCE
2022-2023	BAC PRO MAINTENANCE VEH. AUTOMOBIL	3663	10840	-24,35%
2024-2025	BAC PRO MAINTENANCE VEH. AUTOMOBIL	8746	6200	
2022-2023	BAC PRO MÉTIERS DU COMMERCE OPTION	7070	10304	-44,06%
2024-2025	BAC PRO MÉTIERS DU COMMERCE OPTION	7030	6100	
2022-2023	BP COIFFURE	6033	5621	12,08%
2024-2025	BP COIFFURE	5357	6300	
2022-2023	BTS CCST	3266	3430	-36,37%
2024-2025	BTS CCST	7464	6000	
2022-2023	BTS GPME	6732	7360	-15,31%
2024-2025	BTS GPME	6872	6250	
2022-2023	BTS MCO	7373	8070	-19,45%
2024-2025	BTS MCO	6922	6500	
2024	BTS NDRC	7470	6500	
2022-2023	CAP AEPE	5572	7165	-26,93%
2024-2025	CAP AEPE	5250	5250	
2022-2023	CAP CARROSSIER AUTOMOBILE	6824	7082	-10%
2024-2025	CAP CARROSSIER AUTOMOBILE	6374	6374	
2022-2023	CAP MAINTENANCE VEH. AUTOMOBILES	8282	8674	-39,47%
2024-2025	CAP MAINTENANCE VEH. AUTOMOBILES	7838	5250	
2022-2023	CAP MÉTIERS DE LA COIFFURE	5756	5800	-5,66%
2024-2025	CAP MÉTIERS DE LA COIFFURE	5674	5472	
2022-2023	CAP PEINTRE AUTOMOBILE	6860	7215	-9,84%
2024-2025	CAP PEINTRE AUTOMOBILE	6505	6505	
2022-2023	CAP ÉQUIPIER POLYVALENT DU COMMERCE	6260	6783	-28,22%
2024-2025	CAP ÉQUIPIER POLYVALENT DU COMMERCE	5805	4863	
2024	CAP ESTHÉTIQUE COSMÉTIQUE PARFUMER	6155	6155	
2022-2023	MC COIFFURE COUPE COULEUR	5236	5300	-0,51%
2024-2025	MC COIFFURE COUPE COULEUR	5300	5273	
2022-2023	TP ADVF	5750	5000	35,16%
2024-2025	TP ADVF	6758	6758	
			TOTAL MOYEN	-15,21%

EVOLUTION SUR 3 ANS

ANNÉE CIVILE	NOMBRE D'INSCRITS	MONTANT FACTURÉ
2022	324	1 632 729,09 €
2023	339	2 624 550,39 €
2024	364	2 384 332,86 €
TOTAL	1027	6 641 612,34 €
TOTAL MOYEN/ AN	342	2 213 870,78 €
COUT MOYEN / APPRENTI		6 467,00 €

Monsieur le Président présente à l'assemblée une analyse de l'évolution du financement des formations, notamment le coût moyen par apprenti sur les dernières années. Il rappelle que ce suivi est indispensable pour l'analyse budgétaire et garantir la pérennité économique du CFA EST LOIRET tout en assurant la qualité pédagogique. La croissance des effectifs, la flexibilité de faire évoluer certaines formations garantissent à ce jour le résultat économique de notre établissement.

		Situation au 9-juil.-2025				
Pôles Métiers	Sections	Rentrée académique 2023/2024	Rentrée académique 2025/2026		2023/2024	Evolution en % par rapport N-1
		Situation au 10/07/2024	Situation au 09/07/2025	Evolution en %	Situation au 31/12/2024	
Coiffure / Soins de la personne	CAP 1 Coiffure	15	7	-53.33%	21	-66.67%
	CAP 2 Coiffure	20	17	-15.00%	15	13.33%
	MC CCC	2	4	100.00%	6	-33.33%
	BP 1 Coiffure	2	1	-50.00%	4	-75.00%
	BP 2 Coiffure	13	4	-69.23%	10	-60.00%
	CAP 1 ESTH	1	6	500.00%	5	20.00%
	CAP 2 ESTH	0	5	#DIV/0!		#DIV/0!
	CAP 1 AEPE	1	3	200.00%	6	-50.00%
	CAP 2 AEPE	9	7	-22.22%	12	-41.67%
	TP ADVF	0	2	#DIV/0!	1	100.00%
Commerce / Gestion	CAP 1 Equipier polyvalent	11	11	0.00%	33	-66.67%
	CAP 2 Equipier polyvalent	40	29	-27.50%	27	7.41%
	Bac pro Commerce/Vente seconde	3	1	-66.67%	9	-88.89%
	Bac Pro Commerce/Vente Première	21	14	-33.33%	32	-56.25%
	Bac pro Commerce/Vente Term	19	28	47.37%	13	115.38%
	BTS 1 CCST	1	1	0.00%	3	-66.67%
	BTS 2 CCST	3	2	-33.33%	4	-50.00%
	BTS 1 GPME	5	1	-80.00%	8	-87.50%
	BTS 2 GPME	7	7	0.00%	9	-22.22%
	BTS 1 MCO	6	4	-33.33%	17	-76.47%
	BTS 2 MCO	19	13	-31.58%	14	-7.14%
	BTS 1 NDRC	1	0	NS	4	NS
	BTS 2 NDRC		3			
	BACHELOR RDC	1	0	-100.00%	4	-100.00%
	BACHELOR RDO	0	0	NS	1	NS
Automobile	CAP 1 MVA	14	16	14.29%	26	-38.46%
	CAP 2 MVA	28	17	-39.29%	24	-29.17%
	Bac pro MVA seconde	5	9	80.00%	11	-18.18%
	Bac pro MVA Première	21	16	-23.81%	26	-38.46%
	Bac pro MVA Term	19	25	31.58%	20	25.00%
	CAP 1 CA	5	7	40.00%	12	-41.67%
	CAP 2 CA	16	13	-18.75%	12	8.33%
	CAP PA	8	5	-37.50%	12	-58.33%
	CCP TCM/AVA	3	3	0.00%	4	-25.00%
	CAP 1 AN MVA	0	0	#DIV/0!	10	-100.00%
	CP OPEC			#DIV/0!	NS	NS
	CP CPED			#DIV/0!	NS	NS
Prépa app 2023 / E2C 2024		0	0	#DIV/0!	12	-100.00%
		319	281	-11.91%	427	-34.19%
NS Non Significatif						

Monsieur le Président Présente les résultats académiques.

Résultats Examens		2023			2024			2025			
		Présentés	Réus	En %	Présentés	Réus	En %	Présentés	Réus	Rattrapage	En %
Coiffure	CAP Coiffure	20	15	75,00%	23	20	86,96%	14	13		92,86%
	M C CCC	7	7	100,00%	1	1	100,00%	5	4		80,00%
	BP Coiffure	8	7	87,50%	7	4	57,14%	9	8		88,89%
	CAP ESTH							1	1		100,00%
	CAP AEPE	3	3	100,00%	8	8	100,00%	12	12		100,00%
	CAP EPC	20	16	80,00%	27	25	92,59%	22	20		90,91%
	Bac pro Commerce	18	15	83,33%	14	11	78,57%	12	11		91,67%
	BTS CCST	6	2	33,33%	0	0	#DIV/0!	4	3		75,00%
	BTS GPME	7	4	57,14%	7	3	42,86%	9	7		77,78%
	BTS MCO				15	7	46,67%	12	7		58,33%
	CAP MVA	32	22	68,75%	21	19	90,48%	20	17		85,00%
	CAP MVA FC				12	7	58,33%	7	4		57,14%
Automobile	CAP RC	1	1	1	11	11	1	12	12		100,00%
	CAP PA							11	10		90,91%
	Bac pro MVA	17	15	88,24%	8	5	62,50%	18	14		77,78%
	CQP TCMA	8	8	100,00%	0	0	#DIV/0!				#DIV/0!
Σ		147	115	78,23%	154	121	78,57%	168	143	0	85,12%

Monsieur le Président félicite les équipes pédagogique et administratives pour la qualité des résultats qui sont en augmentation par rapport à 2024.

3- Tarification formation continue.

Monsieur le Président donne la parole à Madame ADAMA Ancile qui expose à l'assemblée la tarification de la formation continue.

Deux formations sont concernées avec leur tarification respective :

- ✚ Chargé de Projet Energie et Bâtiment Durable (CPEBD) 💰 11 000 €.
- ✚ Ouvrier Professionnel en Ecoconstruction (OPEC) 💰 9 500 €.

Le Président invite les membres du Comité Syndical du Syndicat Mixte de Gestion du CFA à voter sur cette tarification.

Le conseil Syndical **APPROUVE** à l'unanimité.

Le président informe les membres du Comité que le marché public du Plan Régional de Formation Centre-Val de Loire (PRF 2025) a été attribué pour une durée de 3 ans.

Le montant maximum du lot pour la durée de l'accord-cadre est de 1 987 200.00€ HT selon les articles L2125-1, R.2162-1 à R.2162-14 du code de la commande publique.

Départ de Monsieur GODEY Eric pour départ de feu dans sa commune.

4- Tableau des effectifs.

Le Président présente au Comité Syndical le point actualisé sur les effectifs.

		Poste à créés	Délib.2025-01 Poste créés 12/03/2025	Effectivement pourvu titulaire préciser TC ou TNC	Effectiveme nt pourvu contractuel	Postes non pourvus
	Filière Administrative					
Catégorie A	Attaché	0	0	0	1	0
Catégorie B	Rédacteur	0	0	0	0	1
	Adjoint Administratif principal 1ère classe	0	0	0	1	0
Catégorie C	Adjoint Administratif	0	3	2	4	0
	Total Filière administrative	0	3	2	6	1
	Filière Technique					
Catégorie C	Adjoint technique principale 2ème classe	0	0	0	0	1
	Total Filière technique	0	0	0	0	1
	Filière culturelle					
Catégorie C	Adjoint du patrimoine principal de 1ère classe	0	0	0	0	0
	Total Filière culturelle	0	0	0	0	0
	Filière Animation					
Catégorie B	Animateur principale de 2ème classe	0	0	0	0	0
	Total filière animation	0	0	0	0	0
	Filière HORS FILIERES (Formateur)					
Catégorie B	Coordinatrice Pédagogique			0	1	0
	Conseiller principale d'Education	0	0	0	0	0
Catégorie B	Formateur (100%)	0		0	33	0
Catégorie B	Formateur (50%)	0	0	0	2	0
Catégorie B	Formateur (25%)	0	0	0	0	0
Catégorie C	Assitant d'éducation			0		0
	Conseiller en insertion professionnel	0		0	0	1
Catégorie C	Chargé qualité	0		0	0	1
Catégorie C	Chargé de mission	0		0	1	0
Catégorie C	Développeur commercial	0		0	0	1
E2C						
Catégorie B	Formateur (100%)				2	
	Total hors filières	0	0	0	39	3
	TOTAL GENERAL	0	3	2	47	5

5- Projet 2025 : E2C.

Monsieur le Président MOREAU Philippe précise qu'après plusieurs négociations, une dernière réunion a permis d'aboutir à une autorisation d'ouverture de l'E2C.

Dans un contexte de désengagement progressif de l'Etat sur le prime d'ouverture, les soutiens suivants ont été confirmés :

- ✓ Subvention d'exploitation de l'Etat : 111 K€
- ✓ Subvention de la région : 176 K€
- ✓ Autorisation de collecte de la taxe d'apprentissage

→ Ouverture envisagée : dernier trimestre 2025

Monsieur le Président propose :

- ✓ La création d'un budget annexe spécifique à l'E2C
- ✓ Une comptabilité analytique indépendante pour assurer une meilleure traçabilité financière.

Le Président invite les membres du Comité Syndical du Syndicat Mixte de Gestion du Centre de formation d'Apprentis à voter.

Le conseil Syndical **APPROUVE** à l'unanimité.

Arrivée de Monsieur DEPRUN Alain à 18h50.

Monsieur le Président fait la présentation de l'organigramme et du budget et précise qu'une réunion de finalisation est prévu le 17 juillet 2025 avec l'Etat et la Région pour valider les derniers ajustements de la structure budgétaire et de l'organigramme.

✚ Projet 2025 : Gien. Monsieur le Président précise que nous attendons la validation de la Région.

✚ Projet 2025 : Esthétique. Également en attente de validation régionale, ce projet prévoit :

- La transformation du bâtiment C, incluant :
 - L'aménagement d'une salle de cours,
 - La création d'un plateau technique dédié.
- La formation concerne actuellement :
 - 5 élèves en CAP 1^{er} année
 - 5 élèves en CAP 2^{ème} année

Ventilation budgétaire des travaux « Esthétique » :

Prestataire	Travaux TTC	Aménagement TTC
Construction 45	39 240 €	30 500 €
Solar Technique	14 900 €	—
Totaux partiels	54 140,88 €	30 500 €
TOTAL TTC GLOBAL	84 640,88 € TTC	

✚ Projet 2025 : CNCP

Monsieur le Président donne la parole à Madame Adama Ancile, qui présente à l'assemblée le projet de relance du CNCP (Centre National de la Construction en Paille), intitulé la GREEN FACTORY.

Elle rappelle que ce projet s'inscrit dans une démarche de transition écologique et de valorisation des matériaux biosourcés, notamment la paille, avec le soutien de la Région Centre-Val de Loire et de l'agglomération montargoise.

Le projet prévoit :

- La reprise des locaux de la Maison Feuillette à Montargis en location à la SEM,
- La relance des formations existantes, notamment la formation de Chargé de Projet Energie et Bâtiment Durables (CPEBD), déjà validée, et prochainement celle d'Ouvrier Professionnel en Ecoconstruction (OPEC),
- Le développement du programme Pro-Paille, avec pour ambition de faire du site un lieu régional de référence.

Madame Adama Ancile souligne également :

- L'approche pédagogique innovante qui combine présentiel, e-learning, chantiers écoles, kits pédagogiques et individualisation des parcours,
- L'ancrage territorial fort du projet, avec une volonté affirmée de coopération inter-acteurs, incluant entreprises, chercheurs et collectivités,
- L'ambition de devenir un acteur de la rénovation énergétique et de la formation aux métiers de demain.

Ce projet s'inscrit pleinement dans les enjeux de la transition énergétique, de l'insertion professionnelle, et de la montée en compétences locales.

6- Travaux Pôle Petite Enfance.

Monsieur le Président fait un point sur l'avancement des travaux de rénovation et d'agrandissement du Pôle Petite Enfance.

Il indique que le budget initial, établi sur un dossier prévu en 2023, nécessite désormais des avenants, en raison :

- De la hausse du coût des matériaux,

- De l'ajout d'un correctif pour l'amélioration du coin cuisine,
- Et de la prise en compte de nouvelles contraintes techniques liées aux normes de rénovation et de sécurité.

LOT		Fournisseur	Montant HT	TVA	Montant TTC	Hors Marché TTC
1	Démolition/Canalisation/Maçon	SARL M,THIERRY	22 500,00 €	4 500,00 €	27 000,00 €	6 041,22 €
2	Menuiseries	METAL ALU DU CENTRE	34 515,00 €	6 903,00 €	41 418,00 €	
3	Placo-Isolo	BIDET/BETHOUL	105 500,00 €	21 100,00 €	126 600,00 €	
4	Electricité/Courant	SOLAR TECHNIC	97 970,95 €	19 594,19 €	117 565,14 €	
5	Chauffage	SOLAR TECHNIC	36 205,16 €	7 241,03 €	43 446,19 €	
6	Plomberie/Sanitaire	EIFPAGE ENERGIE	15 961,98 €	3 192,40 €	19 154,38 €	7 552,78 €
7	Carrelage	SUMAR F REVETEMENT	11 906,71 €	2 381,34 €	14 288,05 €	1 612,29 €
8	Peinture/Sols souples	NEYRAT	66 011,32 €	13 202,26 €	79 213,58 €	1 369,02 €
9	Ameublement cuisine	MENUISERIE GODEL	45 447,35 €	9 089,47 €	54 536,82 €	581,28 €
10	Vidéo Projection	PMETIQUE	16 766,45 €	3 353,29 €	20 119,74 €	
	Ingenieur Béton	?	800,00 €	160,00 €	960,00 €	
	SSI	PREVENTI	3 600,00 €	720,00 €	4 320,00 €	
	MO	M.HUSSON	48 400,00 €	9 680,00 €	58 080,00 €	
	PROVISION IMPREVUS		- €	- €	- €	
		SOCOTEC	2 500,00 €	500,00 €	3 000,00 €	
	TOTAL TTC				609 701,90 €	17 156,59 €
	Total Marché				610 000,00 €	

En conséquence, Monsieur le Président sollicite l'autorisation d'une augmentation globale du budget de ce projet, sans que cela nécessite de Décision Modificative (DM) sur le budget d'investissement 2025.

Le conseil Syndical **APPROUVE** à l'unanimité.

- ✚ Travaux Pôle Automobile : Monsieur le Président évoque également la fin des travaux sur le site de Villemandeur, désormais achevés. A cette occasion, Monsieur le Président invite les élus à une visite des installations à l'issue de la séance, afin de leur permettre de constater les aménagements réalisés.

7- Informations et questions diverses..

Monsieur le Président présente à l'assemblée un diaporama récapitulatif des actions menées au cours de l'année scolaire 2024-2025.

Ce bilan met en lumière les projets réalisés, les chantiers en cours ainsi que les perspectives à venir, illustrant l'implication continue de toute l'équipe du CFA dans l'amélioration de ses infrastructures et de son offre de formation.

Monsieur le Président donne la parole à Monsieur AMALAL Anas qui présente l'évolution de l'image et de la communication du CFA, soulignant les nombreux changements opérés ces dernières années. Pour cela, une démarche de modernisation a été lancée :

- Le logo « CFA EST LOIRET » ne change pas mais le nom « Factory » a été ajouté devant CFA EST LOIRET afin d'apporter une identité « jeune-tendance ».
- L'objectif est de rendre l'image plus dynamique, innovante et attractive, notamment pour les jeunes qui ont du mal à s'identifier au terme traditionnel « CFA ».

- La « Factory » deviendra un nom générique, incluant aussi l'annexe qui sera créer à Gien.

La modernisation de l'identité du CFA via la marque « Factory » est un projet stratégique pour renforcer l'attractivité, améliorer la visibilité et s'adapter aux attentes des jeunes.

Cette initiatives s'inscrits dans une volonté de modernisation de l'image du CFA, pour renforcer son attractivité auprès des jeunes et mieux refléter la diversité des formations proposées.

Le nouveau logo a été dévoilé à cette occasion, accompagné de valeurs associées à des codes couleur :



Bleu – Innovation

Jaune – Énergie

Vert – Engagement durable

Violet – Créativité

Au cours des débats la question de l'anglicisme a été abordé mais qui ne pose pas de problème comme le logo principal n'a pas été changé. Factory sous ses différentes couleurs identifiera les pôles.

✚ Questions diverses :

Question de Monsieur Lorentz Gérard : « Avez-vous eu des échanges avec vos voisins « école de production » ? »

Réponse de Monsieur GONTARD Fabrice : Il indique que des échanges ont bien eu lieu, notamment au sujet des difficultés de recrutement de formateurs, problématique partagée avec les structures voisines.

Question de Monsieur ROUCHETTE Maurice : « Ou en est le projet de rachat de bâtiment à Villemandeur ? »

Réponse du Président : Le Président confirme que le projet re rachat est toujours en cours, bien qu'encore en phase de négociation à ce jour pour l'obtention d'éventuelles subventions

Le Président, ne recevant plus d'autres questions, clôture la séance et invite les élus a faire la visite des locaux.

Séance levée à 19 heures 19.

Le Président,

Le secrétaire de séance,

Philippe MOREAU

SYNDICAT MIXTE POUR LA GESTION DU
CFA EST-LOIRET
3 Rue Cyrille Robert
45200 MONTARGIS
Tél. 02 38 98 05 92
<http://cfa-montargis.com>

AMALAL Anas.

16.07.25